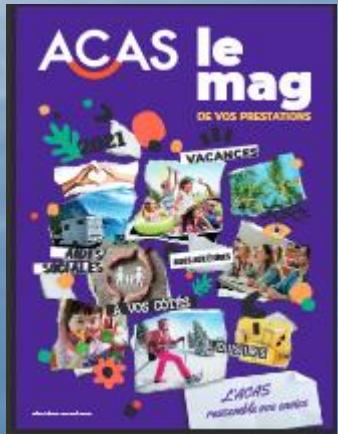


JOURNEE DES JEUNES RETRAITES ACAS



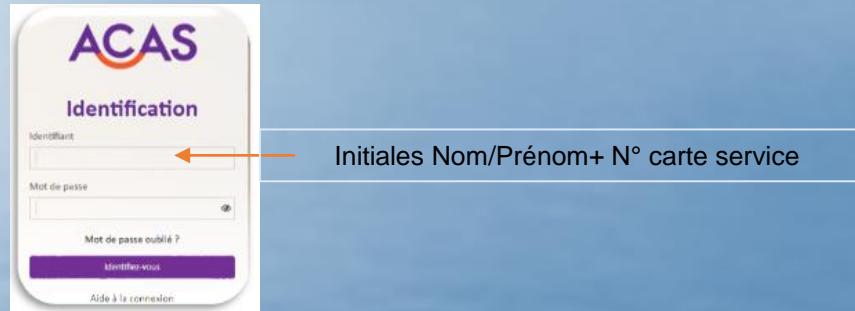
Jusqu'à 35 jours
de participation
par an pour les adultes.

Jusqu'à 60 jours
de participation
pour les enfants
de moins de 26 ans**



JOURNEE DES JEUNES RETRAITES

- Retraité du CEA, en CAA, en PRP, vous conservez vos droits et vous continuez de bénéficier des prestations ACAS.
- Vous pouvez retrouver l'ensemble des offres proposées par l'ACAS, sur le site OAASIS, à l'adresse :
- <https://oaasis.cea.fr>



CATALOGUE EN LIGNE

- Pour bénéficier des offres de l'ACAS, le BLG reste à votre disposition.
- Vous souhaitez une prestations en **AVANT-SEJOUR**, contactez le BLG pour vos réservations. Possibilité de régler votre séjour en 2 fois, par chèque uniquement, le premier encaissé à l'inscription, le deuxième le mois suivant.
- Vous souhaitez une prestation en **APRES-SEJOUR**, envoyez au BLG, dans les 3 mois qui suivent votre retour, une facture acquittée ainsi qu'une attestation de présence (*) du séjour effectué.

JOURNEE DES JEUNES RETRAITES



AVION/BATEAU/TRAIN

Pour la Prestation « TRANSPORTS SECS », à votre retour, merci d'adresser au BLG, une facture acquittée ainsi que les cartes d'embarquement (de tous les participants) A/R du séjour concerné.

Pour la prise en charge d'une prestation en **AVANT-SEJOUR** et/ou en **APRES-SEJOUR**, n'oubliez pas de fournir à votre BLG l'avis d'impôts 2020 sur les revenus 2019 nécessaire au calcul de votre CS pour l'année 2022.

La liste des organismes agréés en **AVANT-SEJOUR** est disponible sur le site OAASIS (Annexes 3 et 6 de la note ACAS R2).

*Pour en bénéficier
à partir de 4 nuits/5 jours*

La liste des organismes agréés en **APRES-SEJOUR** est disponible sur le site OAASIS (Annexes 4 et 7 de la note ACAS R2).

Les participations en **AVANT-SEJOUR** ou **APRES-SEJOUR** sont plafonnées à **2 séjours/an** et dépendent du Coefficient social (CS) de l'année concernée.

JOURNEE DES JEUNES RETRAITES

Lors de votre circuit départ n'oubliez pas de fournir au BLG votre RIB afin de bénéficier de votre participation en Après-séjour.

- Le BLG reste à votre disposition. N'hésitez pas à le contacter pour tout renseignement.
- Vous avez la possibilité de le contacter par mail :
- blg.cesta@cea.fr
- Ou Rendez-vous sur le site OAASIS :
- <https://oaasis.cea.fr>

Anne GARCIN
Responsable BLG/CESTA
05 57 04 48 81
anne.garcin@cea.fr